



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

L.E.G.TA de Limoges et du Nord Haute-Vienne - Les Vaseix
87430 VERNEUIL/VIENNE
☎ 05.55.48.44.00 Fax 05.55.00.11.40

L'ASMA reconduit son activité photo avec une nouvelle formation cet automne de 4 séances d'initiation qui sera réalisée par Photolim87

**Ces séances auront lieu au complexe sportif de QUORUM à
Condat sur Vienne.**

Elles se dérouleront en salle pour les trois premières et en extérieur pour
la dernière aux dates et heures suivantes:

mardi 7 octobre de 18 à 20 heures
mardi 14 octobre de 18 à 20 heures
mardi 4 novembre de 18 à 20 heures
samedi 15 novembre de 14h30 à 17h30

Nombre de participants: 10 personnes

Tarifs:

13 € par personne pour les agents, conjoints et enfants
25 € pour les personnes extérieures

CONTENU DES SEANCES:

1ère séance en salle

Présentation: évaluation des différents niveaux
des stagiaires, inventaire des matériels utilisés,
recueil des souhaits des stagiaires.

**Les différentes parties d'un appareil et leurs
caractéristiques:** boîtier (compact, bridge,
reflex), objectifs, capteurs (compact - APS/C -
full frame), cartes (CD - CF - vitesses de trans
fert).

Les principes du cadrage: règle des tiers,
exemples et TP.

2ème séance en salle

Mode de prise de vue: automatique,
programme, priorité vitesse, priorité
diaphragme, programme résultat...

Sensibilité: utilisation des iso élevés, montée
du bruit.

Trilogie vitesse - diaphragme - sensibilité.

Application: prise de vue, transfert sur PC,
mode de classement (présentation succincte
des principes).

3ème séance en salle

Différents types de photos: portraits,
paysages, animalier, macro, etc...

Matériel adapté: boîtier, objectif.
Utilisation du flash.

4ème séance en extérieur

**Présentation d'un thème - à choisir avec les
stagiaires:** paysages, animaux, portraits etc...

Prise de vue: près du site de QUORUM
Déchargement des cartes.

Débriefing de la séance: visionnage des
photos.

Débriefing du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Vous voudrez bien retourner ce bulletin impérativement **avant le 26 septembre 2014** à votre correspondant local pour les agents de l'ASP et pour les autres agents à Gilles VIGNANE - DRAAF du Limousin - 22 rue des pénitents blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES cedex
Pour toute information complémentaire :

Gilles VIGNANE

Tel : 05 55 12 92 33 - 06 88 19 00 02

Mail : gilles.vignane@agriculture.gouv.fr

Si nous recevons plus de 10 demandes d'inscription, un ordre de priorité sera effectué comme suit : agents ASMA, conjoints, enfants, personnes extérieures. Puis, si le nombre de places n'est pas encore suffisant pour répondre aux demandes, la sélection se fera par tirage au sort.

Les inscriptions ne sont enregistrées que si le chèque (à l'ordre de l'ASMA 87) est joint au bulletin d'inscription.

Nom et prénom de l'agent ASMA : _____

Organisme et Service + adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

Participants :

Nom et prénom - agent ou famille	Nom et prénom - extérieur

Montant du chèque à joindre à votre bulletin d'inscription :

Nombre agent ou famille : _____ x 13 € = _____

Nombre extérieur : _____ x 25 € = _____

TOTAL = _____